

Appel à candidature pour le renouvellement du Conseil d'administration d'Amnesty International Guinée

Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

La prochaine Assemblée Générale qui se tiendra du 17 au 20 novembre 2022 est l'occasion de renouveler une partie du CA à savoir 2 postes à pourvoir,

Les postes de Président-e et de vice-Président-e.

La fonction de membre du CA implique une adhésion totale aux principes et valeurs d'AI Guinée, à sa vision et à sa mission, mais également :

- Un engagement qui suppose disponibilité et réactivité
- Une sensibilité à l'évolution des contextes géopolitiques et à la perception des droits humains dans le monde
- Des capacités d'analyse et de communication et un esprit d'équipe
- Élaborer les orientations stratégiques proposées à l'Assemblée générale d'AI Guinée et veiller à leur mise en œuvre.
- Garantir la mise en œuvre et le suivi des décisions de l'Assemblée générale d'AI Guinée
- Garantir le respect des statuts et du règlement intérieur d'AI Guinée
- Assurer le bon fonctionnement des diverses composantes d'AI Guinée et les fédérer autour des objectifs prioritaires.
- S'assurer que des processus de « rendre compte » sont mis en place au sein d'AI Guinée, y compris pour le CA lui-même.
- Renforcer la liaison avec tous les membres d'AI Guinée en assurant une bonne communication interne et une participation à la vie démocratique.

Critères de participation :

Pour être recevable, toute candidature au conseil d'administration doit :

- ✓ Être d'un membre d'AI Guinée depuis au moins trois ans à la date de la candidature ;
- ✓ avoir été membre de bureau d'une Antenne ou d'un Club ou co-responsable d'une commission ou avoir été membre du comité ou avoir été co-organisateur (rice) d'une activité ou membre d'une commission ad hoc ;

Pour le poste de Président(e) : En plus des conditions ci-dessus, être titulaire d'au moins d'une LICENCE, avoir été membre du CA.

Voir article des statuts et du Règlement intérieur

Les dossiers de candidatures devront comporter :

Un CV actualisé et une lettre de motivation adressée au Co président,

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse contact@amnestyguinee.org **au plus tard le 4 novembre 2022 à 12h00.**

NB : Indiquer en objet le poste pour lequel vous soumissionner.

Pour plus de renseignements, appelez-le **623 71 70 74.**